

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DONNEZAC**

DELIBERATION n° 2026-04-02

Nbre de Conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	12

OBJET : DESIGNATION DES
DELEGUES AU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mars 2026, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François JOYÉ.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2026

PRESENTS :; CHASSIN Franck ; COURJAUD Thierry ; Dominique DIDIER ; DUPUY Elodie ; FEBVIN Marie-Pascale ; GENAIN Jean-Pierre ; HERAUD Claudine ; JOYÉ Jean-François ; LAMBERT Régine ; LIMOUZIN Sandrine ; METTE VIALATTE Séverine ; SOPENA Patrice ; ZOCCO Jonathan ;

ABSENTS-EXCUSES : BOTTERO Aurélie ; SICAUD Geoffrey.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : HERAUD Claudine

Il est demandé aux communes de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant pour le Syndicat intercommunal d'Electrification du Blayais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer :

Délégués Titulaires

- Jean-François JOYÉ
- Franck CHASSIN

Délégué suppléant

- Patrice SOPENA

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 31/03/2026

Jean-François JOYÉ
Maire



Secrétaire de séance
HERAUD Claudine

Affiché le : 07 AVR. 2026
Transmis au représentant de l'état 07 AVR. 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le



ID : 033-213301518-20260327-2026_04_02-DE

